

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

DISPOSITION PAR LA VILLE DE SAINT-PASCAL

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis public est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que le 14 mai 2025 la Ville de Saint-Pascal a vendu de gré à gré à Madame Elisabeth Dionne et Monsieur François Charest le lot numéro 6 445 420 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, situé sur la rue Marie-Anne-Fournier à Saint-Pascal au coût de 37 245 \$ excluant la TPS et la TVQ.

Fait à Saint-Pascal, ce 27^e jour de mai 2025.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 2 juin 2025 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 2 juin 2025.

Signé à Saint-Pascal, ce 2^e jour de juin 2025.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

